



1. EDITORIAL

L'année aura été marquée par une activité en deçà des prévisions sans que l'on puisse en tirer d'enseignement fiable malgré les nombreuses rencontres partenariales orchestrées tout au long de l'année. Il est question d'une problématique multifactorielle liée entre autre au changement d'organisation au sein même de l'ASE et des Espaces Solidarité.

Ce n'est qu'en toute fin d'année que nos alertes répétées ont été entendues et prises en compte avec un redémarrage d'activité repéré en décembre.

Cette évolution trop tardive (66 mineurs en cours de suivi au 31.12.2017) n'aura pu que minimiser le déficit le ramenant à -5681 journées.

Au final, l'activité prévisionnelle n'aura pas été réalisée (-21,77 %).

La répartition de notre activité, reportée sur les Inspecteurs, met en exergue une variation importante selon les territoires avec une oscillation s'échelonnant de 6,4% à 26,4 %.

Ces éléments constatés font l'objet d'un suivi régulier afin de réduire les écarts et consolider l'activité du Service sur la base de 145 suivis terminés par an.

La contraction de l'activité nous a amené à geler sur plusieurs mois un poste à temps partiel de psychologue et sur quelques semaines un poste d'éducateur spécialisé.

Ce n'est qu'en observant la remontée d'activité en fin d'année que les options visant le renforcement de l'équipe ont pu aboutir.

La dynamique de formation n'a, quant à elle, jamais été aussi largement promue.

2. MISSIONS / CONSTATS RELATIFS AUX MESURES ET AUX BENEFICIAIRES

L'ACTIVITE

Activité	2014	2015	2016	2017
AGREMENT*	145	145	145	145
JOURNEES PREVISIONNELLES	26100	26100	26100	26100
JOURNEES REALISEES	26343	25259	26863	20419
ECARTS	243	-841	763	-5681
	0,93%	-3,22%	2,92%	-21,77%
EFFECTIF AU 31 DEC	65	62	56	66
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	100,93%	96,78%	102,92%	78,23%
NBRE DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	36	36	36	31

La MIP est mise en œuvre par les Inspecteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance avec l'accord des parents dans une logique de contractualisation.

La mesure d'investigation s'exerce durant une période de six mois donnant lieu à un écrit remis aux Inspecteurs de l'ASE.

LES BENEFICIAIRES : AGE ET SEXE DES MINEURS

Sur les 125 mineurs pris en compte 51 % sont des garçons et 49 % sont des filles.

La tranche d'âge la plus concernée par la mise en œuvre d'une MIP concerne la population adolescente.

Origine du signalement :

72% des enfants adressés au service le sont suite aux préconisations des Espaces Solidarité qui apparaissent plus que jamais en tant que partenaires prioritaires.

L'Education Nationale demeure, avec 16 % des indications, le deuxième à l'origine de nos interventions. Le pourcentage de mesures émanant des hôpitaux ou professionnels de la santé tend à s'accroître d'année en année.

Motifs des signalements :

Les motifs de signalement sont nombreux et demeurent étroitement liés les uns aux autres. Les difficultés relationnelles intrafamiliales et les effets de violence qui les accompagnent sont à l'origine d'une majorité de mesures. La fragilité du cadre éducatif et les problématiques scolaires repérées peuvent être considérées comme les effets le plus symptomatique de ces situations.

Mesures préconisées :

Le travail éducatif aura permis dans 15 % des situations, une amélioration significative des conditions de prise en charge des enfants.

Pour 44 % des mineurs nous avons préconisé la mise en œuvre d'une AED alors que 17 % des situations des enfants ont conduit à privilégier l'interpellation de la justice (accueils de jour, placement, AEMO...).

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie du service

L'année aura permis la concrétisation du projet d'agrandissement permettant la mise en adéquation de nos locaux avec l'activité et l'aménagement d'une salle de rencontre d'observation de l'enfant.

3.2. Partenariat (et travail avec les familles)

Partenariat :

Jamais le partenariat n'aura été autant sollicité. La quasi-totalité des Espaces Solidarité a été rencontrée au même titre que l'ensemble des assistantes sociales scolaires du Haut-Rhin et quinze établissements scolaires mulhousiens.

Divers partenaires (ITEP, CSAPA, Ateliers Relais...) ont également été rencontrés étayant plus encore notre réseau.

Travail avec les familles :

Le travail avec les familles est au cœur de notre action et vise à promouvoir les compétences parentales tout en repérant les fragilités qui demeurent.. Le projet autour de l'observation de l'enfant s'inscrit dans la continuité de ce travail au long cours.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

2017 aura été largement investie en croisant démarche d'évaluation interne et travaux initiant la réécriture du Projet de Service qui sera finalisé au terme du premier semestre 2018.

RESSOURCES HUMAINES

2015	2016	2017
7,36	8,35	8,61

Contrats	TOTAL	Encadrement*	Administratif	Educatif	Paramédical	Médical	Services Généraux
CDI	8,61	1,00	1,00	5,00	1,50	0,00	0,11
CDD temporaire	0,00						
CDD remplacement	0,00						
Contrats aidés	0,00						
Maitres	0,00						
	0,00						

5. CONCLUSION

2017 aura été une année particulièrement complexe.

De nombreux projets sont à l'œuvre et rendent compte de la créativité de la pratique autant que du souci du service d'affiner les notions d'observation et d'investigation au bénéfice du PPE.